



# Les structure partenaires d'un programme « Jeunes relais de la CJCA »



Ce projet s'adresse plus à des structures accueillant des jeunes à partir de 15-16 ans. Ce projet repose sur l'implication de la structure partenaire. Celle-ci doit permettre et faciliter le recrutement et l'implication de référents et de jeunes.

## 1 - Les engagements de la structure partenaire

- ➔ La structure partenaire est prête à libérer du temps des jeunes volontaires pour devenir « Jeune relais de la CJCA » pour participer aux temps de formation et aux suivis individualisés.
- ➔ Mise à disposition de salles de formation, pour les suivis individualisés et échanges collectifs.
- ➔ Faciliter la participation des référents (tuteurs et organisationnels) aux temps de formation et aux suivis individualisés des jeunes.
- ➔ Permettre à la CJC de rencontrer les équipes et les jeunes pour présenter le projet et recruter des référents (tuteurs et organisationnels) et jeunes référents.

Ce type de projet repose sur la faisabilité du projet (pour la CJC et la structure) et le degré de motivation de l'équipe et la direction.

## 2 - Les profils des structures partenaires

Type de structure	ÉDUCATION NATIONALE		
	<b>Avantages</b>	<b>Inconvénients</b>	<b>Points de vigilances et pistes</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les jeunes sont présents minimum 9 mois en continue et possiblement présents encore 1 à 2 année dans l'établissement</li> <li>Les établissements scolaires avec internat : plus facile de mobiliser des jeunes en internat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le turn-over des équipes et des directions</li> <li>Difficultés à impliquer les équipes et trouver des référents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Anticiper la démarche l'année scolaire précédente</li> <li>Avoir minimum 3 référents pour palier au turn-over / défection de référents</li> <li>Prendre en compte la taille de l'établissement (le pilotage sera facilité dans un établissement de petite taille)</li> </ul>

## Avantages

- Des équipes facilement impliquées et mobilisables
- Des missions en MILO qui peuvent se conjuguer avec celle du projet « Jeunes relais de la CJCA »
- Des missions / projets en MILO qui facilitent la formation et l'accompagnement de jeunes pairs
- Un programme qui peut aider des jeunes des missions locales à développer des compétences psycho-sociales et/ou aller plus facilement vers des dispositifs d'aide
- Possibilité de valoriser le temps d'investissement du jeune référent dans les heures du « Contrat d'engagement jeune »
- Des jeunes aux profils prioritaires

## Inconvénients

- Le dispositif « Contrat d'engagement jeune » dure entre 1 à 12 mois. Selon la durée de présence réelle du jeune, il sera pertinent de tester si la durée sera suffisante pour une implication du jeune et des retombées sur ses pairs
- Des jeunes volontaires possiblement fragilisés par leurs parcours de vie et que la mission de jeunes référents pourrait mettre en difficulté
- Des jeunes difficiles à mobiliser

## Points de vigilances et pistes

- Public plus vulnérable aux conduites addictives : prendre en compte le parcours du jeune, ses difficultés personnelles, etc, et s'assurer que les motivations du jeune soient en accord avec les objectifs du projet « Jeunes relais de la CJCA »

## Avantages

- Des établissements de type CEF qui facilite ce type de démarche
- Des jeunes aux profils prioritaires

## Inconvénients

- Des équipes difficilement mobilisables
- Beaucoup de turn-over des équipes
- Des départs de jeunes difficiles à anticiper
- Difficultés à programmer et maintenir des actions (de formation, de sensibilisation, etc)
- Des jeunes volontaires possiblement fragilisés par leurs parcours de vie et que la mission de jeunes référents pourrait mettre en difficulté

## Points de vigilances et pistes

- Identifier 2-3 référents au sein de la structure
- Forte implication et soutien de la direction
- Privilégier un établissement avec lequel la CJC travaille déjà depuis plusieurs années (avec une relation de confiance établie et bonne connaissance de l'environnement)
- Public plus vulnérable aux conduites addictives : prendre en compte le parcours du jeune, ses difficultés personnelles, etc, et s'assurer que les motivations du jeune soient en accord avec les objectifs de Jeune référent

## Avantages

- Des équipes facilement impliquées et mobilisables
- Des professionnels au sein des équipes E2C au profil adapté pour suivre les jeunes dans la mission de Jeunes référent
- Des missions qui peuvent se conjuguer avec celle du projet Jeunes référents
- Un programme qui peut aider des jeunes en E2C à développer des compétences psycho-sociales et/ou aller plus facilement vers des dispositifs d'aide
- Des jeunes aux profils prioritaires

## Inconvénients

- Difficulté d'anticiper les départs des jeunes
- Écarts d'âges parfois importants (ce qui peut nécessiter de recruter des jeunes à des âges différents)
- Des jeunes volontaire possiblement fragilisés par leurs parcours de vie et que la mission de jeunes référents pourrait mettre en difficulté

## Points de vigilances et pistes

- Public plus vulnérable aux conduites addictives : prendre en compte le parcours du jeune, ses difficultés personnelles, etc, et s'assurer que les motivations du jeune soient en accord avec les fondements de Jeune référent

## Avantages

- Structures qui ont des approches d'éducation populaire
- Structures qui peuvent avoir un noyau dur de jeunes sur lequel s'appuyer
- Structures avec des professionnels fédérateurs et impliqués auprès des jeunes

## Inconvénients

- Structures avec des publics volatils donc difficiles à mobiliser

## Points de vigilances et pistes

- S'assurer en amont que la structure a un ou des groupes de jeunes déjà constitués et mobilisables
- Identifier à minima un professionnel pivot au sein de la structure et avec les jeunes et qui pourra être référent